

HERCULE

**UN DÉCOUPAGE
D'EDF AVEC
SES FLOUS,
SES INCERTITUDES,
SES MENACES**



**DOSSIER THÉMATIQUE
HERCULE ET
ANALYSE CFDT**



CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

Depuis bientôt 2 ans, qu'on en parle, le projet Hercule n'a fait l'objet d'aucune présentation officielle dans les instances de gouvernance sociale de l'entreprise. Pourquoi ? parce que Hercule dépend des négociations en cours entre l'Etat et la Commission européenne, qui sont toujours en cours et qui durent, sans garantie de succès à ce stade !

Ainsi, bien que quelques grandes lignes soient dévoilées, avec la création de 2 blocs EDF « bleu » et EDF « vert », avec une variante Azur (pour « loger » l'hydraulique), mais qui serait finalement intégrée dans « bleu » sous forme d'une quasi régie, aucun dossier écrit détaillé n'a été communiqué. Or tout le monde sait que « le diable se cache dans les détails ».



Grâce à leur mobilisation, les fédérations syndicales, les salariés et les élus qui nous ont soutenus ont obtenu qu'un véritable débat parlementaire soit instauré : depuis début février, des auditions approfondies des ministres en charge du dossier ainsi que celle du président d'EDF ont été menées à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Si elle a lieu, il est désormais acté que la transformation d'EDF se fera au travers d'une loi spécifique et non d'un « cavalier législatif » comme initialement envisagé à l'occasion du débat sur la loi Climat.

Avant toute évolution envisagée du groupe EDF, la CFDT revendique d'en débattre en interne de l'entreprise et sereinement, sans a priori et sans se faire imposer une solution unique, ce qui a conduit jusqu'à présent à bloquer le dialogue social !

En créant des entités séparées alors qu'aujourd'hui elles travaillent ensemble, le projet aura pour effet une désintégration de l'ensemble Production Nucléaire, Thermique et Hydraulique, Commerce, R&D, Ingénierie, Transport, Distribution, Fonctions supports, etc., les conséquences seront multiples. A ce stade aucune visibilité sur l'avenir des fonctions supports que ce soit les ressources humaines, les services informatiques, les achats, les fonctions du siège d'EDF, la R&D, et autres services tertiaires. Mais l'impact social d'un passage en force dans une réforme nécessitant l'adhésion du plus grand nombre pour réussir, semble sous-évalué. Les salariés du groupe EDF sont la clef de voute d'une telle réussite.



HERCULE SCHEMATIQUEMENT

« EDF BLEU »

RENATIONALISÉ À 100%,
QUI SERAIT ESSENTIELLEMENT
CONSTITUÉ DU NUCLÉAIRE D'EDF SA,
+ QUASI RÉGIE HYDRAULIQUE + RTE

« EDF VERT »

DONT LE CAPITAL SERAIT OUVERT À
HAUTEUR DE 30% DANS UN PREMIER
TEMPS. CET « EDF VERT » COMPRENDRAIT
EDF RENOUVELABLE, LA PARTIE
COMMERCE D'EDF SA...,
ENEDIS SERAIT UNE FILIALE À 100 %
D'EDF « VERT »

DOSSIER THÉMATIQUE HERCULE ET ANALYSE CFDT



POURQUOI HERCULE, PROJET DU GOUVERNEMENT ET D'EDF ?

Hercule est le projet du gouvernement, mis en œuvre par le président d'EDF et qui doit permettre de répondre aux exigences de la Commission européenne en contrepartie d'une nouvelle régulation du nucléaire en lieu et place de l'ARENH actuel. Il doit rendre possible également la préservation des concessions hydrauliques, en réponse à la mise en demeure de la Commission adressée à la France d'ouvrir les concessions à la concurrence, dossier initié depuis une vingtaine d'années.

En deux mots, l'ARENH est le dispositif mis en place en 2010 par l'Etat sous la pression de la Commission européenne pour ouvrir le marché de l'électricité français à d'autres opérateurs qu'EDF, dans l'espoir que ces derniers utiliseront cette « subvention » pour créer des moyens de production pilotables et non carbonés. Ainsi, depuis 2011, l'ARENH permet aux fournisseurs alternatifs d'accéder à environ 1/4 de l'électricité produite par les centrales nucléaires historiques d'EDF à un prix fixe de 42 €/MWh.

Depuis une dizaine d'années, les revenus d'EDF sont bridés par deux paramètres complémentaires : d'une part, le prix de l'ARENH bloqué à 42 €/MWh – sans revalorisation depuis 2011, d'autre part la perte de part de marché de clients en France. En face de ces revenus bridés, la structure d'investissements contraints d'EDF s'est considérablement alourdie, notamment à cause des coûts de maintenance du nucléaire existant (effet « Fukushima »), de l'EPR de Flamanville, du projet d'EPR « Hinkley Point C » en Grande-Bretagne. L'écart entre les revenus et les investissements contraints est depuis plusieurs années compensé par de la dette dont les fameux et coûteux « emprunts hybrides », des cessions d'actifs, des plans d'économies successifs subis par les salariés (Mimosa pour celui en cours), et plus récemment des augmentations de capital octroyées par l'Etat sous forme de renoncement aux dividendes.

Le schéma de régulation actuel n'est pas tenable et délétère pour EDF dans l'avenir, qui n'a plus les capacités de financement nécessaires pour maintenir l'outil de production et encore moins pour se développer dans le renouvelable. Les conséquences de la régulation « ARENH » sont mortifères pour EDF et une nouvelle régulation s'impose.



CE QUE PENSE LA CFDT DE LA RÉGULATION ACTUELLE ET DE LA LIBÉRALISATION DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Les consommateurs ne perçoivent nullement la plus-value de la libéralisation du secteur. Compte tenu du caractère spécifique de l'électricité, la concurrence n'a pas fait baisser les prix, loin s'en faut, et les différentes offres se situent dans un « mouchoir de poche » à peu près au même niveau de prix.

Le citoyen-contribuable, pour sa part, assiste à un gigantesque transfert d'argent public vers des intérêts strictement privés, un véritable pillage des comptes de la nation sans consultation citoyenne sincère.

Pour la CFDT, l'ARENH est un dispositif toxique, dévoyé de son intention première qui était de permettre à de nouveaux opérateurs de construire des moyens de production pilotables et non carbonés. En revanche, il a permis à ces opérateurs privés de faire de confortables marges en utilisant ce dispositif de manière purement opportuniste, en fonction des fluctuations des prix de marché et de leur différentiel par rapport à l'ARENH.

Plus largement, c'est toute l'architecture du marché de l'électricité qui doit être remise à plat. A l'heure où la société attend un fonctionnement raisonné des marchés, orienté vers l'efficacité et le respect de l'environnement, la CFDT s'étonne que l'Europe fonde encore ses réflexions en la matière sur les priorités ultralibérales des années 80/90 sans aucune remise en question.

Il est temps de dresser un bilan sincère et chiffré des deux décennies précédentes pour éclairer le nécessaire réveil de l'Etat, dans un contexte de crise sanitaire et économique qui souligne l'importance de maintenir la fourniture des produits de première nécessité – dont l'électricité – et d'amortir les chocs pour les consommateurs.

A l'heure du Green Deal européen et de la trajectoire 2050, il est grand temps que l'Europe ne pénalise pas le nucléaire mais l'intègre dans sa « taxonomie » d'énergie décarbonée, indispensable pour atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050.



LES LIGNES ROUGES DE LA CFDT

- ▶ Garder l'industrie nucléaire sous la tutelle publique, pour des questions évidentes de sûreté et préserver cette industrie comme étant le passage obligé pour assurer la transition énergétique et la neutralité carbone en 2050.
- ▶ Garder le secteur hydraulique sous structure publique unique, au motif évident du bien public que représente l'eau et le partage de ses usages entre opérateur électricien et autres parties prenantes - secteur agricole, touristique, etc. alors même qu'il est sous la menace d'une mise en demeure de l'UE d'ouvrir les concessions à la concurrence, avec le risque supplémentaire d'une désoptimisation de la production.
- ▶ La filiale ENEDIS doit rester publique, intégrée et exerçant dans le cadre du système d'économie concessionnaire bien rôdé depuis 75 ans, garantir la péréquation tarifaire au travers du Tarif d'utilisation du réseau public de l'électricité, mais aussi garantir les tarifs d'accès au réseau comme les raccordements des clients particuliers, les tarifs d'injection des auto producteurs, le développement équilibré du territoire à travers la mise en place de bornes de recharges électriques par exemple. Seule une structure publique permet de garantir l'équité de traitement de toutes les parties prenantes et bien évidemment garantir la continuité de la fourniture d'électricité auprès de tous les citoyens sans discrimination 24h/24. Tout comme « Strasbourg Electricité Réseaux » qui doit également rester publique.
- ▶ Garantir le statut social des salariés qui ne doit pas subir de régression, maintenir la mobilité au sein des différentes entités du groupe qui doit pouvoir être assurée.
- ▶ Garantir au groupe EDF sa place comme acteur de premier plan de la transition énergétique pour le développement de l'électricité d'origine renouvelable complémentaire à l'hydraulique, les usages de l'électricité (réseau, bornes de recharges, de développement à génération d'H₂ sans CO₂ et du stockage...) et la maîtrise de l'énergie.



L'ANALYSE DE LA CFDT POUR UN PROJET INDUSTRIEL SOCIAL ET SOCIÉTAL

Pour la CFDT, EDF doit être un groupe intégré porteur de la mission de service public de l'électricité en France et en même temps acteur majeur de la transition énergétique en Europe et devrait se caractériser par :

► Pour la composante Service Public : production nucléaire et hydraulique et un réseau de transport et de distribution public de l'électricité garantissant la péréquation tarifaire et l'accès à un tarif régulé pour l'ensemble des citoyens-consommateurs,

► Pour l'enjeu de Transition Énergétique : production décarbonée avec le nucléaire et l'hydraulique, le développement des énergies renouvelables et mener des actions dans le cadre de la Maîtrise de l'énergie (MDE).

Rappelons que EDF a des années d'avance en termes de production décarbonée, car 90% de sa production en France (78% nucléaire, 8% hydraulique, 3% éolien et solaire en 2019) n'est pas émettrice de CO₂.

Cette stratégie doit s'inscrire pour la CFDT dans un projet industriel, social et sociétal gagnant pour toutes les parties prenantes et les salariés avec une attention particulière pour les consommateurs citoyens, en s'appuyant sur le Pacte du pouvoir de vivre, et qui doit notamment garantir :

► L'Accès à l'énergie pour tous, dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique

► Le prix le plus bas avec une TVA réduite à 5,5% sur le kWh électrique comme bien de première nécessité, pour une part de la consommation essentielle à la vie

Pour cela plusieurs conditions sont à réunir :

► Obtenir la révision, voire la suppression, du mécanisme actuel de l'ARENH qui « tue » EDF, et obtenir un juste prix de l'électricité nucléaire permettant de couvrir les coûts et reflétant sa véritable valeur comme énergie décarbonée

► Maintenir l'entreprise EDF SA intégrée au sein du groupe EDF, du Producteur au Commercialisateur avec ses Fonctions Supports, qui est une véritable chaîne de valeurs ajoutées, pour répondre au maintien d'une électricité de qualité tous les jours et encore plus en cas d'aléas climatiques ou autres.

► Conserver les concessions hydrauliques au sein d'EDF SA.

► Considérer l'hypothèse d'un rapprochement ENEDIS / RTE, véritable socle du Service Public pour la gestion du réseau assurant l'acheminement vers les consommateurs, et l'injection venant des auto-producteurs, et pour mailler les territoires de manière cohérente.

► Maintenir le principe de péréquation tarifaire de l'acheminement qui est la pierre angulaire du Service Public de l'électricité qui assure la solidarité entre les territoires et entre les citoyens.

► Redonner des marges financières à EDF pour assurer ses missions de Service Public de l'électricité sans changer la structure intégrée d'EDF et sans pénaliser les consommateurs en agissant simultanément sur plusieurs leviers :

- Agir sur les taxes qui représentent plus de 30% du prix final de l'électricité, de manière à ce qu'une hausse légitime du prix de la fourniture ne pénalise pas le consommateur-citoyen, notamment revoir la TVA pour flécher une tranche de consommation comme bien de première nécessité, revoir les circuits de soutien aux énergies renouvelables en diminuant la CSPE et agir sur la taxe carbone.
- Recapitalisation par l'Etat à travers l'arrêt du versement de dividendes pendant plusieurs années, d'une souscription publique, ou de la Caisse des Dépôts et Consignation comme pour RTE.
- Renégociation de la dette qui s'élève à près de 47 milliards.

En conclusion : Pour la FCE-CFDT la survie d'EDF, en tant que groupe industriel structurant pour la souveraineté énergétique de la France, passera obligatoirement par une réponse à ses problèmes de financement, et à sa capacité à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux.

Déterminer cette réponse ne peut se faire en excluant la partie la plus importante du projet, celle qui va le mettre en œuvre, ses salariés et leurs représentants.

Le pacte du pouvoir de vivre, initié par la CFDT, engage résolument la société française vers une société socialement plus responsable, et propose des actions qui viennent appuyer ce projet, notamment celles rappelées ci-dessous :

49. S'engager résolument dans les énergies renouvelables et les économies d'énergie, créatrices d'emplois non-délocalisables.

50. Garantir l'accompagnement des salariés et des entreprises quant aux conséquences de la transition écologique sur l'emploi.

51. Adopter une trajectoire de la taxe carbone compatible avec l'Accord de Paris et reverser l'ensemble des recettes de la fiscalité écologique aux ménages et au financement de la transition.

53. Sortir les investissements verts du calcul du déficit public dans les règles européennes.

54. Définir un plan d'investissement public et privé dans la transition écologique à hauteur des 55 à 85 milliards d'euros manquants par an entre 2019 et 2023.

27. Adosser la rémunération variable des dirigeants à la performance sociale et environnementale, et pas seulement financière.

